

Mise en œuvre du programme de rééquilibrage du lit mineur de la Loire et signature du Contrat pour la Loire et ses annexes 2021-2026

DOSSIER
DE
PRESSE



Mardi 26 octobre 2021 à Montjean-Sur-Loire (49)

Déroulé de la cérémonie

La cérémonie

13h45-14h10 - Café d'accueil + panneaux d'expositions

14h10 - Accueil par le maire de Mauges sur Loire

14h15-14h45

- Le programme de rééquilibrage, Voies navigables de France
- Le contrat pour la Loire et ses annexes (stratégie, contenu, stade d'avancement, ...) GIP Loire estuaires et le conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire

14h45-15h15 - Prises de parole :

- Thierry GUIMBAUD, Directeur général de Voies navigables de France
- Martin GUTTON, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- Antoine CHEREAU, Vice-président du Conseil régional des Pays de La Loire
- Didier MARTIN, Préfet des Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique

15h15-15h30 - Signature du contrat pour la Loire et ses annexes

A partir de 15h30 –15h45 - Collation

Les visites en bateau

16h15 à 16h45 - Visite en bateau du secteur de travaux

Groupe 1:

- signataires du contrat pour la Loire et ses annexes
- participants au comité restreint
- presse

17h00 à 17h30 - Visite en bateau du secteur de travaux

Groupe 2 :

- Tous les participants qui le souhaitent

Le contrat : de la stratégie aux actions

Contexte général

Le lit principal de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes a été fortement modifié par l'homme et s'est fortement enfoncé. Il résulte :

- de l'aménagement, dès la fin du 19^e siècle, d'un chenal de navigation au moyen d'épis et d'ouvrages de contrôle des bras secondaires,
- puis des extractions de matériaux dans le lit du fleuve au cours du 20^e siècle, notamment dans le secteur aval entre Ancenis et Nantes.

Ces aménagements ont également eu pour effet de modifier la pente du lit et donc de la ligne d'eau. Ce phénomène a été accentué par les travaux réalisés dans la partie estuarienne, dans les années 1970 (en particulier l'arasement d'un seuil rocheux en amont de Nantes à Bellevue), destinés à favoriser la navigation maritime jusqu'à Nantes. Ils ont contribué à faire progresser la limite de la marée dynamique de Nantes jusqu'à Ancenis.



L'abaissement de la ligne d'eau en étiage a atteint jusqu'à 4m dans l'agglomération nantaise (par rapport au début du 20^e siècle), fragilisant les quais, les ponts ainsi que les berges. Cette situation a, par ailleurs, des conséquences importantes du point de vue environnemental avec en particulier :

- une déconnexion du lit principal de la Loire avec ses bras secondaires ainsi que les boires et les zones humides adjacentes, pour lesquelles il est observé une altération, voire une perte, de certaines fonctions écologiques.
- un impact sur la qualité des eaux (remontée du front de salinité, évolution du bouchon vaseux), qui a notamment conduit l'agglomération nantaise à déplacer de plus de 20 kilomètres en amont sa prise d'eau potable.

Dès les années 1990, une prise de conscience générale émerge sur la nécessité d'agir : les extractions de sables sont interdites et des solutions sont recherchées par les acteurs du territoire pour tenter de réduire le déséquilibre de la Loire. Plusieurs actions expérimentales inscrites dans le cadre des Plans Loire successifs, initié par l'État et désormais co-porté avec les Régions dans le cadre de Contrats de Plan dédiés, sont ainsi mises en œuvre entre 1994 et 2020. Les enjeux de rééquilibrage du lit de la Loire, de conservation des habitats, espèces et fonctionnalités écologiques liés au fleuve sont reconnus.

En 2011, le GIP Loire-Estuaire est mandaté pour piloter une étude stratégique d'ensemble sur l'évolution de la Loire et sur les interventions envisageables, en s'appuyant sur les expériences passées et études déjà menées.

Dans le cadre du précédent contrat qui s'est déroulé de 2015 à 2020, VNF a engagé des études pré-opérationnelles et des études de conception et de maîtrise d'œuvre relatives au programme de rééquilibrage du lit.

Ce projet, a fait l'objet d'une concertation au fil de l'eau au travers de groupes de travail, ateliers et notamment une concertation auprès du grand public en 2018. Par ailleurs, le programme de rééquilibrage du lit de la Loire a été soumis à enquête publique du 1^{er} avril au 7 mai 2021.

De nombreuses opérations de restauration, coordonnées par le conservatoire des espaces naturels Pays de La Loire et portées par les maîtres d'ouvrages locaux,

ont également été menées sur les annexes fluviales en adaptant les objectifs et les moyens mis en œuvre en fonction des caractéristiques de chaque annexe.

Une nouvelle feuille de route 2021-2026 avec une première programmation financière opérationnelle sur 3 ans (2021-2023) a été élaborée. Elle s'inscrit dans les objectifs du Sage Estuaire de la Loire ; Elle a reçu un avis favorable de la commission locale de l'eau le 25 mai 2021 et constitue une déclinaison opérationnelle du Plan Loire Grandeur Nature en Région Pays de la Loire.

Ce nouveau contrat marque ainsi une étape importante avec la mise en œuvre de premiers travaux ambitieux issus de la stratégie de reconquête de la Loire.

Objectif du programme

L'objectif global de ce programme ambitieux est de retrouver un fonctionnement de la Loire plus naturel et dynamique, de préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des annexes associées lorsque cela s'avère nécessaire. La préservation de la biodiversité liée au fleuve est également au cœur du projet.

Des effets positifs sont attendus sur les niveaux d'eau à l'étiage, sur l'équilibre sédimentaire de la Loire et sur le fonctionnement des écosystèmes, tout en limitant les effets sur les usages autour du fleuve.

Les objectifs globaux poursuivis par le programme de rééquilibrage du lit de la Loire sont les suivants :

- **La rehausse du lit** : A Bellevue, il apparaît que l'ouvrage qui sera créé devrait contribuer à un rehaussement significatif du niveau du lit de la Loire, de 50cm en moyenne, à échéance de 50 ans. Sur le reste de l'itinéraire, une rehausse des fonds du lit de 30cm à 1m est attendue
- **La rehausse de la ligne d'eau d'étiage** : à l'étiage et à marée basse, l'ouvrage de Bellevue créera une augmentation du niveau d'eau allant jusqu'à 1,80m à l'amont immédiat de l'aménagement, et ce dès sa réalisation. Cette augmentation du niveau d'eau se ressentira sur une longueur de plus de 15 kilomètres en amont, soit jusqu'à Oudon
- **L'ouverture des bras secondaires** : les actions de remodelage des chevrettes et épis qui barrent l'entrée des bras secondaires doivent permettre de restaurer la continuité hydraulique et sédimentaire au sein de ces bras et de diversifier les habitats écologiques, avec un lit du fleuve

moins artificiel et moins uniforme. Ces travaux couplés au rehaussement de la ligne d'eau d'étiage, doivent permettre une submersion plus fréquente des bras secondaires.

- **L'amélioration du fonctionnement des écosystèmes** : le rééquilibrage du lit de la Loire et les travaux sur les annexes doivent aussi permettre de restaurer des conditions environnementales plus favorables pour la faune et la flore ligérienne et de préserver voire restaurer la mosaïque d'habitats qui fait la richesse de la Loire.



Un suivi des actions et de leurs effets dans le temps sera également assuré avec un ensemble de mesures et d'observations.

Programme d'actions

La programmation 2021-2023 du présent contrat comprend plusieurs volets :

- Première phase de travaux de rééquilibrage du lit mineur de la Loire portée par Voies navigables de France sur trois secteurs (cf carte des secteurs d'intervention ci-dessous)



Secteurs d'interventions des travaux portés par VNF

- Volet études et travaux sur les annexes fluviales, acquisition foncière et bac collectif portés par les maîtres d'ouvrages locaux, le Département de Loire-Atlantique et coordonné par le conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire (cf carte de localisation des projets ci-dessous)



Localisation du territoire et des secteurs concernés

Des actions d'accompagnement portées par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Pays de la Loire et le GIP Loire Estuaire sont également prévues :

- Volet suivi et évaluation coordonné par le GIP Loire estuaire.

- Volet animation et communication (co-animation CEN Pays de La Loire et GIP Loire Estuaire)

En quelques chiffres ...

Le coût prévisionnel total du contrat sur la période 2021-2023 s'élève à **46,9 millions d'euros** dont :

- 20,87 M€ de subvention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, soit 44 %,
- 13,63 M€ de subvention de la Région, soit 29%,
- 8,28 M€ de subvention FEDER soit 18%,
- 4,12 M€ d'autres financements et autofinancement des maîtres d'ouvrages, soit 9%.

Le montant prévisionnel des travaux au titre du programme de rééquilibrage du lit mineur de la Loire, porté par Voies navigables de France est estimé, pour la tranche 2021-2023, à environ 44,4 millions d'euros.

Les signataires du contrat

Le contrat pour la Loire et ses annexes est un outil commun qui permet de répondre à des enjeux partagés et associant un ensemble d'acteurs pour mettre en œuvre des actions pour la reconquête du fleuve Loire.

Ce contrat qui fédère de nombreux acteurs comprend 12 signataires :

- l'État,
- L'agence de l'eau Loire-Bretagne, partenaire technique et financier de la phase d'élaboration et de mise en œuvre,
- la région des Pays de la Loire, partenaire technique et financier de la phase d'élaboration et de mise en œuvre,
- Voies navigables de France, gestionnaire du domaine public fluvial entre Nantes et Bouchemaine, porteur des travaux de rééquilibrage du lit mineur de la Loire
- le conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, structure co animatrice du contrat,
- le GIP Loire Estuaire, structure co animatrice du contrat,

- Le Département de Loire-Atlantique, maître d'ouvrage d'actions
- La communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
- Le syndicat mixte des bassins Èvre- Thau- ST Denis-Robinets- Haie d'Allot
- Le syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme
- La ville de Sainte- Luce –Sur- Loire

Ils s'engagent au sein de ce contrat pour la restauration du lit de la Loire et de ses milieux annexes.

Des premiers travaux dès 2021 ...

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire a fait l'objet d'un arrêté d'autorisation inter préfectoral le 2 août 2021.

VNF a engagé des premiers travaux en septembre sur le secteur entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes- Le Fresne-sur-Loire. Le principe d'intervention retenu pour ce secteur est le remodelage des ouvrages de navigation existants (épis) afin de redonner de l'espace de liberté à la Loire et de mieux connecter les annexes fluviales et bras secondaires au bras principal.



Ces travaux sont actuellement interrompus pour l'hiver depuis le 04 octobre 2021 suite à la remontée des niveaux d'eau mais ils se poursuivront l'année prochaine, à partir de fin août 2022, avec environ les deux tiers des travaux sur ce secteur restant à réaliser.

Les travaux sur les autres secteurs, entre Anetz et Oudon puis au niveau de Bellevue, seront engagés les années suivantes.

Des démarches sont également engagées avec les acteurs locaux et le conservatoire des espaces naturels des Pays de La Loire sur les annexes fluviales et se poursuivront dans les prochaines années du contrat.

Pour plus d'informations :

- Site internet du programme de rééquilibrage du lit de la Loire : <https://reequilibrage-loire.vnf.fr/>
- Site internet du conservatoire des espaces naturels des Pays de La Loire : <https://cenpaysdelaloire.fr/les-projets/contrat-pour-la-loire-et-ses-annexes>
- Site internet Plan Loire Grandeur Nature : <https://www.plan-loire.fr/home.html>

Crédits photos : Source : VNF
Crédit photographique : Alexandra LEBON
CEN Pays de la Loire
GIP Loire Estuaire